



Maison de retraite et taxe habitation

Par **panasonic**, le **10/02/2015** à **21:40**

Bonsoir,
Voilà, j'ai un gros problème à résoudre et j'ai besoin d'aide.
Mon problème.
Ma belle mère âgée de 94 ans doit entrer dans une maison de retraite.
La maison de retraite lui demande tout compris 2150€ par mois soit 25800€
Cette dernière a deux pension, l'une de 1600€ et l'autre de 650€ soit 2250€ mensuel soit à l'année 27000€.
Ma belle mère est propriétaire d'une maison qu'elle ne veut pas vendre.
Le problème est qu'elle paie une taxe d'habitation de 1600€ et de même pour la taxe foncière.
Ma question est :
Peut elle demander une exonération de ces deux taxes tout en gagnant 27000€ annuel. Sachant qu'une fois régler la maison de retraite, elle ne pourra plus payer ces impôts.
D'autres parts, existe il d'autres aides (mis à part les 25% de réduction sur le revenu) ?
Merci de m'avoir lurngerard

Par **Tisuisse**, le **11/02/2015** à **06:23**

Bonjour,
Pour la taxe d'habitation, elle peut demander l'exonération totale mais à condition que cette maison soit vide au 1er janvier (voir les services des impôts et sa mairie).
Pour la taxe foncière, elle en restera redevable car c'est le propriétaire qui la paye, qu'il occupe ou non cette maison.
Si cette maison est vide, pourquoi ne pas la louer, cela lui ferait un appoint pour ses revenus. A défaut, les enfants et petits enfants seront, ainsi que leurs conjoints (époux et épouses) appelés à aider financièrement leur maman et grand-mère.

Par **panasonic**, le **11/02/2015** à **06:57**

Merci beaucoup
rngerard